

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>  <p>CNIG Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Pôle de coordination avec les territoires</p> <p>REF : CNIG 2025-xxx</p>	<p>Groupe de Travail animé par :</p>    
<p>Mandat du GT CNIG</p> <p>Gouvernance des données territoriales</p>	

Nom du GT	Gouvernance des données territoriales – à valider-
Statut	Projet 2025
Enjeux et problématiques à traiter	<p>Le plénier du CNIG du 5 décembre 2023 a décidé d'étudier l'élargissement du champ d'intervention du CNIG à l'ensemble de la donnée territoriale, et de renforcer la coordination avec les territoires au sein du pôle de coordination avec les territoires pour appuyer les territoires qui souhaitent tester la création de comité territoriaux de la donnée (CTD).</p> <p>Pour continuer le travail de réflexion et proposer des recommandations qui pourraient servir d'éléments généraux de cadrage un groupe de travail est créé au sein du pôle de coordination avec les territoires.</p> <p>La participation à ce groupe de travail se fera sur la base du volontariat pour les membres du pôle de coordination avec les territoires et sera ouvert aux autres pôles du CNIG.</p> <p>Il aura pour objectif de proposer des recommandations pour la constitution des comités territoriaux de la donnée à partir des instances existantes, et la définition des relations entre les ces instances de coordination et le CNIG.</p> <p>Le plénier du CNIG du 10 décembre 2024 a validé les recommandations faites par le GT et a demandé sa poursuite avec un mandat renouvelé pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivre la mise en place des premiers CTD • préciser les recommandations opérationnelles • préciser les articulations
Missions et objectifs	<p>Le GT a pour objectif de suivre les mises en place de dispositifs de gouvernance de la donnée territoriale dans les régions, de proposer des recommandations pour la constitution des comités territoriaux de la donnée à partir des instances existantes, de définir les relations à établir entre ces instances et le pôle de coordination avec les territoires du CNIG.</p> <p>Après une première phase en 2024, le GT poursuit ses travaux en suivant et tenant compte des premières expérimentations de comités territoriaux de la donnée qui seront mis en place dans les régions.</p>

	<p>Il a pour mission de suivre le déploiement des comités territoriaux de la donnée et en tirer des enseignements pour préciser les recommandations sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la composition et la structuration des CTD - les produits de sortie des CTD - l'identification des acteurs pertinents - L'articulation des différents échelons territoriaux, tenant compte des plateformes existantes du national au local - Les relations avec les différents acteurs nationaux - Le rôle du pôle de coordination avec les territoires du CNIG, dans l'articulation de la gouvernance entre l'Etat et les CTD - Le rôle des correspondants du CNIG
Organisation et fonctionnement	<p>Le GT est animé par plusieurs animateurs : Christophe Nicole (Région Pays de la Loire), Nathalie Lemoine (Région Ile-de-France), Christine Archias (Afigéo), Sophie Houzet (CEREMA), Pierre-Alban Bonin (FNCCR)</p> <p>Des sous-groupes pourront éventuellement être mis en place, si besoin.</p>
Participants potentiels :	<p>Le GT est ouvert à tout membre du pôle de coordination avec les territoires souhaitant y participer et à tout acteur ayant vocation à participer à la création d'un CTD.</p>
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de suivi des comité territoriaux de la donnée - Propositions mises à jour de recommandations pour la constitution de CTD - Proposition de recommandation pour l'articulation avec les instances nationales et le CNIG
Plan de travail prévisionnel	<p>Première phase du GT : mars 2024 – novembre 2024</p> <p>Validation du mandat renouvelé : 20 janvier 2025</p> <p>Fin des travaux : novembre 2025</p> <p>Rythme des réunions à ajuster en fonction des besoins identifiés et des circonstances.</p>